



INFOLETTRE DE L'ORIENTATION

Avril 2021

n°5

Actualités

Le Bac Pro MSPC, une formation pratique accès sur le numérique

À la rentrée 2021, le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco proposera, dès la classe de 2nde, la filière Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC). Les élèves bénéficieront d'une formation en maintenance intégrant des compétences en informatique et numérique. Le bac pro MSPC remplacera la filière Maintenance des Equipements Industriels (MEI).

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/bac-pro-maintenance-des-systemes-de-production-connectes>

La CPGE MP2I proposée dans 26 lycées de France

Nouveauté 2021, la CPGE informatique arrive dans les lycées à Classes Préparatoires. Plus connue sous le nom de MP11 (ou MP21), la CPGE Mathématiques, Physiques, Ingénierie et Informatique propose un enseignement renforcé en informatique. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo du Lycée Thiers de Marseille :

https://www.youtube.com/watch?v=5_TTO5Nn4Rg&feature=emb_logo

IUM accréditée AACSB

Le 10 mars dernier, l'International University of Monaco s'est vu conférer le label AACSB. Ce label américain, symbole d'excellence, évalue les formations en management à travers le monde. Seules 25 écoles en France en sont titulaires. Attribué pour 5 ans au terme de plusieurs rapports et d'audits d'experts, il garantit un enseignement de pointe, un bon encadrement des élèves et un corps professoral de qualité. Pour en savoir plus sur les labels des écoles de commerce :

https://etudiant.lefigaro.fr/article/le-dico-de-l-orientation-aacsb-amba-equis-que-signifient-ces-lettres_7f809aec-4e74-11eb-8a41-535d71c2307f/

“

L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde.

Nelson Mandela

”

S'informer

N'oubliez pas de consulter la base documentaire de notre site Internet. Vous y trouverez des informations régulièrement mises à jour sur les différentes filières d'études et métiers en France ainsi que les formations proposées à Monaco.

<https://cien.gouv.mc/Documentation-a-telecharger>

Extra-scolaire

Le Pass'Sport Culture revient du 12 au 23 avril

Nous vous attendons dès aujourd'hui pour l'inscription aux activités proposées. Attention ! Si vous souhaitez vous inscrire à l'activité plongée, un certificat médical signé par un médecin du sport sera exigé. Prenez rendez-vous sans attendre, si vous ne l'avez pas déjà fourni dans votre dossier 2020-2021.

Bonus : le dispositif est gratuit pour les vacances de Printemps !



FOCUS

Grades, diplômes nationaux ou diplômes visés, titres, labels, certificats... comment s'y retrouver dans la liste des dénominations utilisées par les établissements du supérieur en matière de reconnaissance de diplômes ? Quelle reconnaissance pour les diplômes du supérieur ?

Les diplômes nationaux

BTS, Licence, Master, diplôme d'État... les diplômes nationaux sanctionnent la réussite à un examen organisé et validé par l'État qui en garantit la qualité. Il donne à l'étudiant et à l'employeur l'assurance d'une qualification reconnue. Ils peuvent se préparer autant dans des établissements publics que privés, sous contrat et hors contrat avec l'État (universités, lycées, écoles spécialisées...).

Les grades

Les grades sont des indicateurs de niveau officiel reconnus par les employeurs et les établissements d'enseignement supérieur des pays de l'Union européenne (Licence, Master, Doctorat).

En France, les universités délivrent leurs diplômes nationaux avec le grade correspondant.

Certains diplômes d'écoles confèrent également le grade de Licence ou de Master à la suite d'une évaluation du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. Une centaine de diplômes sont concernés : les titres d'ingénieurs, les diplômes d'État d'infirmier et d'ergothérapeute, le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion), le diplôme d'État d'architecte, les diplômes des écoles nationales supérieures d'art, les IEP (Instituts d'Études Politiques), certaines écoles de commerce et de gestion.

Les diplômes visés

Le visa est accordé à certaines formations privées par le Ministère français chargé de l'Enseignement Supérieur. Le visa officialise le niveau académique d'une formation. Il est délivré pour une formation précise et non pour l'ensemble des formations d'un établissement. Vérifiez donc bien la formation que vous choisissez : les diplômes visés sont inscrits au Journal Officiel français. Durée du visa : 1 à 6 ans.

Le titre d'ingénieur

Le titre d'ingénieur est reconnu et protégé par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Les écoles d'ingénieurs publiques et privées, accréditées par la CTI sont les seules à délivrer le titre d'ingénieurs. Le titre confère à ses titulaires le grade de master et permet l'accès aux études de doctorat.

Les titres RNCP

Sous tutelle du Ministère en charge de la Formation professionnelle, la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP) évalue les titres et certificats d'école qui mènent à un métier. Une certification au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) permet ainsi de valider un niveau d'études et un domaine de formation. Durée de la certification : 1 à 5 ans.

Les labels

Les labels délivrés par des organisations privées n'ont pas de valeur officielle mais assurent de la qualité des programmes des formations, du corps professoral et de l'encadrement des étudiants. Ils donnent également une visibilité des formations à l'international. Les labels et accréditations les plus reconnus sont : Label européen EPAS (qualité des programmes du bachelor au doctorat), Label européen AMBA (qualité des programmes MBA), Label européen EQUIS (qualité en termes d'internationalisation), Label américain AACSB (qualité des programmes dans le domaine du Management)